

Monsieur Philippe MARTIN

Ministre de l'Écologie, du Développement Durable
et de l'Énergie
Hôtel de Roquelaure
246 Boulevard St-Germain
75007 Paris

Paris, le 26 juillet 2013

Objet : AMI / filière géothermie

Monsieur le Ministre,

Depuis sa création en 2010, l'AFPG œuvre au développement de la filière géothermique française. En ce qui concerne la production d'électricité, des actions importantes ont été menées pour, à l'instar de nos voisins allemands, traduire un savoir-faire français scientifique de haut niveau en développement industriel créateur d'emplois.

Le travail de structuration de cette filière électrogène a débuté par l'implication de l'AFPG dans la rédaction de la feuille de route de l'AMI Géothermie durant l'été 2011. Ces travaux préliminaires ont été suivis par :

- Une réunion de lancement de l'AMI le 22 novembre 2011 à l'École des Mines de Paris
- La remise des dossiers de candidatures le 20 mars 2012
- L'audition des candidats de juillet à septembre 2012

Les cinq projets retenus sur la dizaine déposés sont depuis près d'un an maintenant, dans l'attente d'une réponse du CGI. Selon les entreprises candidates, des PME innovantes pour la plupart d'entre elles, le montage de ces dossiers a représenté un effort financier très important qui est évalué à un investissement de l'ordre de deux millions d'euros.

C'est pourquoi, il devient désormais indispensable d'obtenir une réponse pour pouvoir engager les investissements en R&D nécessaires au développement de ces projets. Ces investissements iront exclusivement à des entreprises et à des chercheurs français.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que ces projets sont des démonstrateurs dont la vocation est de développer la filière de géothermie profonde, productrice d'électricité. De nombreux permis exclusifs de recherche ont été attribués par vos services depuis plusieurs mois : en Alsace, dans le Massif Central et dans le Sud-Ouest du pays. La signature des contrats négociés dans le cadre de cet AMI devient urgente afin de ne pas retarder les travaux d'exploration programmés.

Ce domaine de pointe a besoin d'un soutien marqué. En effet, nos concurrents américains, islandais, néo-zélandais et japonais sont en train de perfectionner les expérimentations réalisées en Alsace à Soultz-Sous-Forêts et nous allons perdre une avance technologique française.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.



Jean-Jacques GRAFF
Vice-Président AFPG
Filière Haute énergie